



**Avranches.** Le député du Sud-Manche, Guénaél Huet est revenu, vendredi, lors d'un point presse ,sur l'actualité nationale et locale. Concernant celle-ci, il prépare un référendum sur l'arasement des barrages.

**Barrages.** Le député du Sud-Manche, Guénaél Huet va suivre la proposition de la ministre de l'Environnement et de l'Écologie, Ségolène Royal. Vendredi, il a annoncé qu'un référendum sur l'arasement des barrages de la Sélune pourrait avoir lieu en septembre. « **J'ai envoyé une demande à tous les élus de la Communauté de communes Avranches-Mont-Saint-Michel (CCAMSM). J'ai eu une soixantaine de réponses positives, j'attends les dernières** », indique celui qui en est aussi le président

En effet, le vote aura lieu uniquement dans les communes qui le souhaitent. Touchées par la problématique des barrages, les habitants des communautés de communes de Saint-Hilaire-du-Harcouët et Saint-James y prendront sans doute part. Une campagne électorale serait alors ouverte aux défenseurs des barrages ou aux partisans de l'arasement. Le résultat du référendum ne débouchera pas sur une décision définitive. Cependant, le député estime « **qu'il est plus difficile de prendre une décision politique si la population est opposée à l'arasement** ».

source : Ouest France / édition Avranches-Sud-Manche / mardi 23 juin 2015